

3.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Willocq Patrick ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Pour atteindre les objectifs, on approfondira, en collaboration avec un agent pastoral de terrain, un défi actuel de la pastorale, de la catéchèse, de la spiritualité ou de la communication ; on tentera d'éclairer les questions pastorales à la lumière de la théologie. Le thème abordé change chaque année : en 2014-2015, il s'agira du Sacrement du Mariage.
Acquis d'apprentissage	Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de synthétiser les connaissances anthropologiques, philosophiques et théologiques nécessaires pour aborder de manière juste les questions pastorales que pose aujourd'hui le thème abordé ; mener une analyse théologique rigoureuse de situations pastorales ; prendre du recul critique par rapport à celles-ci ; discerner les choix pastoraux possibles et souhaitables. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Participation active des étudiants. Deux possibilités d'évaluation sont proposées aux étudiants pour l'examen : soit un travail écrit portant sur une question spéciale choisie par l'étudiant avec l'accord de l'enseignant et sa présentation lors de l'examen oral, soit un examen oral portant essentiellement sur le contenu du cours.
Contenu :	2014-2015 Le Sacrement du Mariage a toujours été le « parent pauvre » de la Théologie : on a beaucoup écrit à propos de la Morale liée au Mariage ou du Droit qui lui est attaché, mais peu à propos de sa Théologie ; il y aurait sans doute matière ici à nombre de recherches ! Les questions pastorales, par contre, ne manquent pas ! Pour éclairer ce qu'on appelle parfois la « crise du mariage », qui dépasse, et de loin, le seul cadre ecclésial, la première partie du cours abordera quelques questions sociologiques et anthropologiques qui tenteront de montrer l'évolution du regard porté à la fois sur l'institution civile et sur le signe (sacramental) ecclésial. Dans la seconde partie du cours, nous aborderons le Sacrement du Mariage en évoquant l'évolution historique de sa ritualisation et donc la mise en place de sa Théologie. La troisième partie du cours abordera le rituel du sacrement ; depuis 2005, nous disposons en effet d'un récent « Rituel Romain de la célébration du Mariage » dont l'édition francophone a été établie à partir de l'Ordo celebrandi matrimonium, editio typica altera promulguée par la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, le 19 mars 1990. Pourquoi ce « nouveau » Rituel ? A quelles questions nouvelles, théologiques et pastorales, est-il destiné à répondre ? Enfin, dans la quatrième partie du cours, et forts de ce qui précède, nous aborderons essentiellement deux grandes questions pastorales : 1) la question de la/des proposition/s de l'Eglise à un couple qui souhaite « célébrer l'amour qui l'habite », soit au seuil d'une vie commune, soit, le plus souvent, au c'ur d'une vie commune déjà établie depuis plusieurs mois ou années ; 2) la question de la réponse ecclésiale à la demande des personnes ayant vécu un échec dans un premier mariage et qui souhaitent articuler un nouvel amour avec leur vie de foi. En règle générale, pour toutes les questions abordées, nous nous limiterons au contexte occidental et de l'Eglise catholique romaine.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en théologie
Faculté ou entité en charge:	TEBI